



Femmes dans l'Emploi Informel :
Globalisation et Organisation

BULLETIN D'INFORMATION OB

Novembre 2023

Une transition juste pour les travailleuse·eur·s de l'informel :

Élaboré par : Programme Organisation et représentation de WIEGO

Dans cette édition, nous abordons le changement climatique. Qui est à l'origine du changement climatique et qu'est-ce qui le provoque ? Comment affecte-t-il les personnes qui vivent et travaillent dans des communautés démunies ? Comment les communautés concernées s'organisent-elles pour lutter contre les causes et les effets du changement climatique ?

Lancez la discussion sur les questions soulevées ici au sein de vos organisations et suivez les liens pour obtenir davantage d'informations et de lectures sur le sujet. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les envoyer à l'adresse suivante : taylor.casstalbott@wiego.org



Qu'est-ce qu'on entend par transition juste ?

Le terme « transition juste » est issu du mouvement syndical et des groupes de justice environnementale. À l'heure où l'économie s'engage sur la voie de la durabilité environnementale, les travailleuse·eur·s qui travaillent dans des industries responsables de la destruction de l'environnement réclament justice et sécurité au travail.

Une transition juste reconnaît l'importance de passer des combustibles fossiles (tels que le pétrole, le charbon et le gaz) aux énergies renouvelables, qui utilisent des sources qui ne s'épuisent pas (telles que le vent, le soleil et l'énergie hydraulique). Les ressources énergétiques renouvelables sont « non polluantes » parce qu'elles n'émettent pas de carbone dans l'atmosphère. Le remplacement de toutes les sources d'énergie non renouvelables par des sources renouvelables est au cœur d'une transition juste.

L'un des problèmes que pose le terme « transition juste » réside dans les différentes façons dont il est compris par la société. Certain·e·s utilisent le terme de transition juste, mais proposent des politiques et des pratiques qui ne sont pas justes.

Une transition juste devrait reconnaître et traiter les inégalités mondiales.



L'importance de la transition juste

Les travailleuse·eur·s de l'informel seront affecté·e·s par de nombreux efforts visant à réduire les émissions de carbone afin de ralentir le changement climatique.

Par exemple, les travailleuse·eur·s non salarié·e·s dépendant·e·s à domicile, les vendeuse·eur·s de rue et de marché et les récupératrice·eur·s de matériaux risquent de voir leur travail gravement perturbé par les efforts de réduction des émissions dues aux transports. Ces efforts se traduisent par un rapprochement des lieux de production, et par les réactions des consommatrice·eur·s à la pollution, qui font pression sur des industries comme la fast fashion, l'emballage et l'électronique pour qu'elles réduisent leur production et rendent les matériaux plus faciles à réparer. De même, l'évolution des politiques dans les industries lourdes, telles que l'exploitation minière et la production pétrochimique, vers des solutions plus durables sur le plan environnemental aura un effet en cascade sur les travailleuse·eur·s de l'informel.

Un cadre de transition juste doit prendre en compte la protection et la promotion de la sécurité du travail et de la protection sociale pour les travailleuse·eur·s de l'informel et ce, en incluant les organisations de base des travailleuse·eur·s de l'informel dans les processus de prise de décision concernant cette transition.

Ce qui est problématique, cependant, c'est que de nombreux partenaires tripartites au niveau national et mondial manquent de données, de recherches et d'engagements significatifs avec les travailleuse·eur·s de l'informel pour définir une feuille de route à long terme en vue d'une transition juste.

Un cadre de transition inclusif

Un premier pas vers un cadre de transition juste et inclusif pour les travailleuse·eur·s de l'informel consiste à reconnaître leur travail et leur énorme contribution actuelle et potentielle à la réduction des émissions de carbone, ainsi qu'à la diminution de l'impact du changement climatique. De nombreuses formes opérationnelles et organisationnelles de travail des travailleuse·eur·s de l'informel sont durables d'un point de vue environnemental et social et font partie de la solution.

Un cadre inclusif pour une transition juste doit valoriser la contribution des travailleuse·eur·s de l'informel et soutenir leur reconnaissance légale dans les réglementations du travail et de la protection sociale. Voici un résumé de certaines de ces contributions.





Les travailleuse·eur·s domestiques

Partout dans le monde, les travailleuse·eur·s domestiques sont au cœur des systèmes de soins. En l'absence de services de soins publics accessibles et de qualité, les travailleuse·eur·s domestiques sont en première ligne et assument directement le travail de soins engendré par des catastrophes climatiques et par une pollution de l'environnement plus fréquentes et plus graves.



Téléchargez la [prise de position de la Fédération internationale des travailleuse·eur·s domestiques \(FITD\)](#) sur la transition juste.



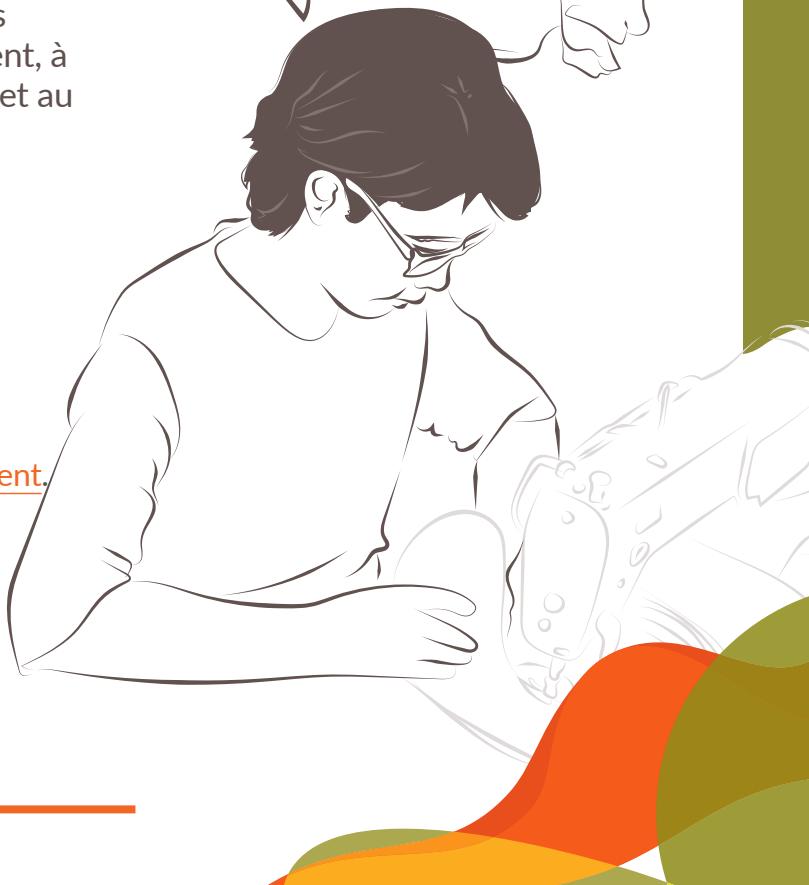


Les travailleuse·eur·s à domicile

De nombreux travailleuse·eur·s à domicile produisent des biens fabriqués à partir de matières premières locales et vendus sur les marchés locaux. Cela signifie que leur recours aux transports motorisés émetteurs de carbone est limité. Elles·ils participent également à la fabrication de produits à partir de matières premières respectueuses de l'environnement, à la réutilisation des matériaux mis au rebut et au tri des déchets électroniques.



Lisez [le travail de HomeNet International sur les chaînes d'approvisionnement.](#)

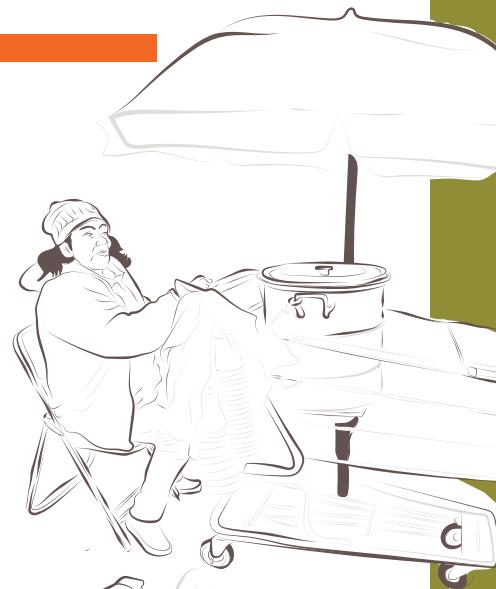




Les vendeuse·eur·s de rue et commerçant·e·s de marché

Dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, des dispositions légales ont été prises pour permettre aux vendeuse·eur·s de rue et aux commerçant·e·s de marché de travailler pendant les périodes de fermeture dus à la COVID-19 afin d'assurer la sécurité alimentaire des communautés. Leurs services ont une empreinte carbone plus faible et sont plus redistributifs que ceux des grands supermarchés.

Beaucoup de vendeuse·eur·s de rue et commerçant·e·s de marché vendent des produits locaux qui n'ont pas été transportés sur de longues distances par des moyens de transport motorisés émettant du carbone.



Résolution sur le changement climatique et la transition juste

La 7^e Conférence internationale de StreetNet

Souffrir sans

Qu'est-ce que le concept de résilience des communautés de rue, des vendeurs de marché et de tous les travailleurs de l'économie informelle veut dire pour le changement climatique.

StreetNet International (SNI) a décidé de mettre en place un programme spécifique destiné à lutter contre le changement climatique et à protéger les moyens de subsistance.

SNI et ses affiliés ont le plaisir d'informer les membres sur les effets du changement climatique ainsi que sur les stratégies et actions efficaces d'atténuation et d'adaptation.

SNI et ses affiliés encouragent les gouvernements à tenir les réseaux, à intégrer à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, à développer et à mettre en place des mesures pour lutter contre le changement climatique et améliorer la sécurité des moyens de subsistance.

StreetNet cherche à établir des partenariats internationaux avec les récupérateurs de déchets et d'autres acteurs du système de gestion des déchets dans le cadre de ses initiatives.

Téléchargez [la résolution sur le changement climatique et la transition juste](#) de StreetNet International.



Les récupératrice·eur·s de matériaux

Grâce à leur travail de recyclage, les récupératrice·eur·s de matériaux contribuent directement à la réduction des émissions de carbone et de la pollution. En effet, le recyclage réduit la demande de nouvelles productions, élimine des plastiques polluants de l'environnement et diminue les volumes de déchets dans les décharges qui émettent du carbone.

Leur méthode de travail, à forte intensité de main-d'œuvre, est nettement moins polluante que les moyens utilisés par les grandes entreprises de « collecte, transport et gestion des déchets ».



Calculateur
d'émissions
de GES
2.0

Téléchargez : [La réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au recyclage inclusif, un outil de calcul interactif.](#)

Les travailleuse·eur·s de l'informel face à une transition juste

La nature informelle des activités et des emplois dans l'économie informelle rend les travailleuse·eur·s et leurs ménages vulnérables aux catastrophes induites par le changement climatique et perpétue le cercle vicieux de la pauvreté.

C'est pourquoi les organisations de base des travailleuse·eur·s de l'informel (OB) s'engagent activement auprès des gouvernements nationaux pour obtenir une inclusion significative dans les processus de transition juste.

Ces efforts peuvent être renforcés par un mandat plus clair des Nations unies pour soutenir les partenaires sociaux dans l'intégration des risques des travailleuse·eur·s dans leur lutte contre les catastrophes climatiques et pour plaider en faveur d'une voix pour les OB dans les structures tripartites de dialogue social et autres processus de planification où a lieu la définition et le débat sur une transition juste.

Au fil des lignes suivantes, nous décrivons les impacts du changement climatique sur les travailleuse·eur·s des différents secteurs de l'économie informelle, ainsi que des propositions visant à remédier à ces impacts.



Des propositions spécifiques à chaque secteur

Les travailleuse·eur·s domestiques

Les impacts du changement climatique



La charge de travail est plus importante et plus intense en raison des pénuries d'énergie et d'eau dans les foyers des employeuse·eur·s, et les besoins de soins sont plus importants chez les employé·e·s en raison des problèmes de santé liés aux conditions climatiques extrêmes et à la pollution.



La migration involontaire des zones rurales vers les villes à la recherche d'un emploi augmente la fréquence des conditions de travail défavorables, du travail des enfants et du travail forcé dans les secteurs où les conditions d'accès sont peu contraignantes, comme le travail domestique.

Des propositions pour une transition juste et inclusive



Inclure les travailleuses·eur·s domestiques dans les codes du travail afin qu'elles·ils puissent bénéficier des protections sociales et du travail, conformément à la Convention sur les travailleuse·eur·s domestiques de 2011 (C189).



L'Organisation internationale du Travail (OIT) peut promouvoir les conventions adoptées visant à protéger les travailleuse·eur·s migrant·e·s, notamment la Convention no 97 de 1949 (révisée) sur les travailleuse·eur·s migrant·e·s, la Convention no 143 de 1975 sur les dispositions complémentaires concernant les travailleuse·eur·s migrant·e·s, et la Convention no 189, ainsi que les recommandations qui les accompagnent.

Des propositions spécifiques à chaque secteur

Les travailleuse·eur·s à domicile

Les impacts du changement climatique



Les pénuries d'énergie et d'eau à la maison limitent la productivité, réduisent les revenus et augmentent les responsabilités des soins non rémunérées.



Le stress lié à la chaleur, les infections respiratoires et la nécessité de s'occuper de membres de la famille qui sont malades (à cause des conditions météorologiques extrêmes et de la pollution) rendent difficile le travail à la maison.



La délocalisation des industries des pays ayant une faible productivité et des infrastructures insuffisantes entraînerait des pertes d'emplois.



L'augmentation des taxes sur les importations de matières premières et sur les exportations de produits manufacturés se traduit par une perte de revenus pour les travailleuse·eur·s à domicile, en particulier les travailleuse·eur·s indépendant·e·s.



Le changement climatique affecte les possibilités d'accès des travailleuse·eur·s à domicile aux matières premières, notamment aux fibres naturelles utilisées pour le tissage.

Des propositions pour une transition juste et inclusive



Étendre la protection du travail et la protection sociale aux travailleuse·eur·s à domicile dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales, conformément à la Convention no 177 de 1996 sur les travailleuse·eur·s à domicile.



Introduire des politiques actives en matière de travail pour les travailleuse·eur·s à domicile dans les industries qui changent de mode ou de lieu de production.



Assurer l'accès à la protection sociale pour les travailleuse·eur·s à domicile indépendant·e·s qui les protège contre la perte de revenus et d'actifs productifs.



Inclure les travailleuse·eur·s à domicile dans les processus et les décisions de planification urbaine qui affectent l'introduction et la conception d'infrastructures résistantes au climat dans les quartiers, d'espaces de travail collectifs et de logements pour permettre un travail à domicile en toute sécurité.



Soutenir les politiques visant les coopératives et autres formes d'unités d'économie sociale et solidaire (ESS) dirigées par des travailleuse·eur·s à domicile.

Des propositions spécifiques à chaque secteur

Les vendeuse·eur·s de rue et commerçant·e·s de marché

Les impacts du changement climatique



Les conditions météorologiques extrêmes et la pollution rendent difficile le travail dans les espaces publics ; les vendeuse·eur·s de rue et les commerçant·e·s de marché qui vendent des produits périssables y sont particulièrement vulnérables.



Le manque d'accès à l'eau et à l'énergie dans les espaces de vente publics limite la production et les ventes.



Une plus forte concurrence pour les espaces de vente publics ayant accès à l'énergie, à l'eau et à un abri peut entraîner des taux plus élevés de violence et de harcèlement sur le lieu de travail.

Des propositions pour une transition juste et inclusive



Inclure les vendeuse·eur·s de rue et commerçant·e·s de marché dans les processus de planification urbaine et les décisions visant à améliorer l'accès à l'espace public pour le travail et l'accès réglementé aux ressources naturelles publiques aux fins de subsistance (R204 11o) et introduire une infrastructure résistante au climat dans les espaces publics utilisés par les vendeuse·eur·s.



Les reconnaître et les représenter en tant que travailleuse·eur·s essentiel·le·s dans les chaînes de production et de distribution alimentaires et reconnaître leur statut de faibles émettrice·eur·s de carbone.



Assurer l'accès à une protection sociale pour les vendeuse·eur·s de rue et les commerçant·e·s de marché qui les protège contre la perte de revenus et d'actifs productifs.

Des propositions spécifiques à chaque secteur

Les récupératrice·eur·s de matériaux

Les impacts du changement climatique



Les conditions météorologiques extrêmes et la pollution rendent difficile le travail dans les espaces ouverts et ont un impact négatif sur les quartiers et les foyers (espaces qui servent souvent de lieux de travail) des récupératrice·eur·s de matériaux.



Les conditions météorologiques extrêmes, comme les inondations, provoquent des glissements de terrain dans les décharges à ciel ouvert, faisant souvent des victimes et détruisant l'équipement des travailleuse·eur·s. Elles affectent également la production dans les centres de tri du recyclage.



Les préoccupations des gouvernements concernant le taux d'émission de carbone des décharges à ciel ouvert et des sites d'enfouissement ont conduit à la fermeture de ces lieux, dans plusieurs cas sans consulter les récupératrice·eur·s de matériaux qui travaillent sur ces sites. Les récupératrice·eur·s de matériaux sont déplacé·e·s et laissé·e·s sans aucun moyen de subsistance alternatif.

Des propositions pour une transition juste et inclusive



Intégrer et faire évoluer les récupératrice·eur·s de matériaux dans les systèmes de gestion des déchets solides en reconnaissant leur contribution à la réduction des émissions de carbone.



La Responsabilité élargie des producteurs devrait exiger l'intégration des récupératrice·eur·s de matériaux dans la planification et la mise en œuvre, se fonder sur une rémunération équitable des travailleuse·eur·s, soutenir l'organisation des travailleuse·eur·s de l'informel et être financée, mais non exécutée, par les producteurs.



Inclure les récupératrice·eur·s de matériaux dans les processus de planification urbaine et de prise de décision sur des infrastructures résistantes au climat dans les espaces publics qu'elles·ils utilisent, ainsi que dans le développement de systèmes permettant d'avertir les travailleuse·eur·s des conditions météorologiques extrêmes.



Développer un processus participatif permettant aux récupératrice·eur·s de matériaux qui travaillent dans les décharges et les rues de passer à des systèmes de collecte au porte-à-porte et à d'autres modalités.



Conformément à la proposition de l'Alliance mondiale des récupératrice·eur·s de matériaux, l'engagement en faveur d'un traité mondial des Nations unies sur les plastiques garantissant que les récupératrice·eur·s de matériaux bénéficient d'une transition juste pour mettre fin à la pollution plastique d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté.

Les revendications des travailleuse·eur·s



Les travailleuse·eur·s de l'informel exigent une transition juste vers un avenir sobre en carbone : <https://www.wiego.org/fr/nouvelles/fete-du-travail-2023>



Exposé de position globale des organisations de travailleurs de l'économie informelle sur la réalisation d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. 111e session de la Conférence internationale du Travail, 2023 : <https://www.wiego.org/fr/ressources/expose-de-position-globale-111e-session-de-la-CIT>



'Invisible' informal workers rally for a role in green movement [Les travailleuse·eur·s « invisibles » se mobilisent pour participer au mouvement vert], Fondation Thomson Reuters : <https://www.reuters.com/article/global-climate-change-workers-idUSL8N3843JT>

L'impact des travailleuse·eur·s



2e Comité intergouvernemental de négociation (CIN-2) sur la pollution plastique à Paris Paris, France, du 29 mai au 2 juin 2023. <https://globalrec.org/fr/global-meeting/inc2-paris/>



Deuxième journée du CIN-2 : Faire de la transition juste une obligation fondamentale du traité sur les plastiques !
<https://globalrec.org/2023/05/31/day2-inc-2-just-transition-core-obligation/>

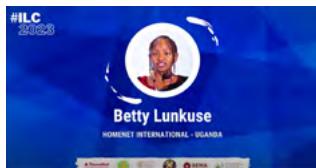


L'Alliance mondiale des récupératrice·eur·s de matériaux à la COP27, en Égypte <https://globalrec.org/2022/11/08/the-international-alliance-of-waste-pickers-at-cop27-egypt/>



Violation des droits humains des récupératrice·eur·s de matériaux <https://www.wiego.org/waste-pickers-and-human-rights>

Les voix des travailleuse·eur·s



Anglais

Betty Lunkuse, HomeNet International

<https://www.youtube.com/watch?v=FJjtCJOP00s>



Espagnol

Alberto Santana, StreetNet Internacional <https://www.youtube.com/watch?v=50gX2NMqUF0&list=PLOdX1pDW0yXKbJcgfll2uVeKnRx26INA&index=2>

<https://www.youtube.com/watch?v=50gX2NMqUF0&list=PLOdX1pDW0yXKbJcgfll2uVeKnRx26INA&index=2>



Français

Chiepo Emma Sandrine, FITD <https://www.youtube.com/watch?v=X00G4-c6Bn4&list=PLOdX1pDW0yXKbJcgfll2uVeKnRx26INA>

<https://www.youtube.com/watch?v=X00G4-c6Bn4&list=PLOdX1pDW0yXKbJcgfll2uVeKnRx26INA>



Portugais

Severino Lima, Alliance internationale de récupérateur·euses

de matériaux <https://www.youtube.com/watch?v=cEEX9avl-JQ0&list=PLOdX1pDW0yXKbJcgfll2uVeKnRx26INA&index=9>